

Conseil communautaire Coeur d'Astarac en Gascogne



Conseil communautaire Coeur d'Astarac en Gascogne

les membres du Conseil Communautaire « Coeur d'Astarac en Gascogne » sont convoqués Salle des conseils Avenue Saint Roch, à Mirande, pour la réunion qui aura lieu le Mardi 22 octobre 2024 à 20h00

Ordre du jour :

- Modification des modalités d'attribution des Autorisations Spéciales d'Absence
- Modification du règlement intérieur de l'établissement
- Modification du règlement de formation
- Modification du tableau des emplois
- Mise à Disposition d'un agent à la Communauté d'Agglomération du Grand Auch
- Convention cadre avec le SDIS 32 relative à la disponibilité des employés sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail
- Multi accueil Lous Pitchous - tarif des cartes d'accès
- Création d'un établissement public industriel et commercial au 01 janvier 2025 pour exercer la compétence promotion touristique
- Fixation du montant définitif des Attributions de Compensation 2024
- CIAS Coeur d'Astarac en Gascogne – report de l'échéance de remboursement de l'avance de trésorerie
- Décisions modificatives aux budgets
- Convention de partenariat dans le cadre de l'entente pour le financement de la plateforme APIDAE utilisée par l'Office de Tourisme
- Composition des commissions communautaires
- Représentation au sein des organismes extérieurs
- Proposition d'achat de la parcelle AL 148 partie Zone d'Activités du Pountet à Mirande
- Décisions prises par Monsieur le Président
- Questions orales